

ACTIVITES INSTITUTIONNELLES DE LA LIGUE

LES SOUTIENS INSTITUTIONNELS ET PRIVÉS

L'année 2014 aura été une année charnière dans la consolidation des fondations de base, et de l'assise budgétaire de notre association.

Les partenaires privés

La première constatation que l'on peut faire, c'est que la plupart des opérations de communication ne doivent leur existence qu'au précieux soutien apporté par les partenaires privés, qui sont constitués par :

Le groupe « Oscaro », qui soutient l'ensemble de l'activité de la ligue et dote le Corsican Circuit, le tournoi qualificatif pour la phase finale s'appelle d'ailleurs désormais Open Oscaro.com.

Le Centre National d'Etudes Spatial, pour le tournoi scolaire de la place Saint-Nicolas, BNP Paribas qui finance le « trophée des jeunes », à hauteur de 10000 € et aussi le tournoi scolaire de Bastia, la SARL ASTP pour le financement de l'Open de Casanova, l'Agence du Golfe, Air France, le Domaine Orsini, la SOCOBO, le groupe Codim2 Géant, SCI Appolonie. Sans compter tous ceux, encore plus nombreux, qui soutiennent le Corsican Circuit.

En plus des aides fournies par ces multiples partenaires privés, vient s'ajouter l'apport non négligeable du mécénat, avec plus particulièrement Jean Dominique Ienco gérant de sociétés de restauration ou encore Jean Nicolas Antoniotti, président de la société régionale d'investissement « Femu Qui » pour le soutien de notre grand projet « A Scola di l'Eccellenza – L'école de l'excellence »

Les partenaires institutionnels

Collectivité territoriale de Corse



L'Assemblée de Corse a étudié, et approuvé, le jeudi 25 septembre 2014 l'attribution d'une aide à la Ligue Corse d'Échecs pour la saison sportive 2013/2014. L'aide, substantielle, **elle atteint 245 000 euros**, est consacrée essentiellement au soutien du fonctionnement de la Ligue au titre de l'aide aux structures (100 000 euros - déjà actés dans la convention cadre pluriannuelle prévue par la délibération du Conseil Exécutif n° 1401538 CE du 20 mars 2014). Elle conforte et consolide, notamment, la promotion de l'activité sportive, la formation des cadres, la détection de l'élite régionale, la création de la « Scola Corsa di l'Eccellenza » - « Ecole Corse de l'excellence » (50 000 euros) par la Ligue Corse d'Echecs ; ou encore

l'aide à l'organisation d'un tournoi européen de jeunes (95 000 euros).

Tous les groupes politiques ont voté les dossiers de subvention concernant l'activité échiquéenne.

L'aide globale est désormais de 321 000 €. Mais, au-delà du soutien financier pour une association dont la masse salariale est de près de 600 000 €, c'est l'adhésion totale des élus au projet de la ligue qui est remarquable.

Le président de l'exécutif **Paul Giacobbi** a, à 3 reprises, mis en avant la qualité de l'action de la Ligue corse d'Échecs. Quelques phrases sont significatives « *C'est une association qui a une telle activité, un tel rayonnement, une telle réalité* »... « *C'est une association qui a le plus de public touché et le plus d'action pédagogique* »... « *Nous avons des échos extrêmement favorables des municipalités de l'Etat* ».

Mêmes éloges de **Camille de Rocca Serra** (président du Groupe UMP), **Etienne Bastelica** (président du groupe du Front de Gauche), **Nadine Nivaggioni** (Femu à Corsica), **Josette Risterucci** (présidente de la commission culture et sport), **Paul-Félix Benedetti** (Rinovu),

Conseil Général de la Corse du Sud

Le **Conseil Général de Corse du Sud** est plus que jamais fidèle à notre action. Le CG 2 A c'est une aide globale de fonctionnement de 75 000 €. Avec une forte implication (soutien à notre communication -15 000 €- et à deux tournois importants : le Match des champions de Purtivechju (8 000 €) ou l'Open estival de parties rapides de Quenza (6000 €).

Conseil Général de la Haute Corse



Face à la chute vertigineuse de la participation, via les subventions, du Conseil général dans notre budget, la ligue avait décidé de réagir en mars dernier, en interpellant l'opinion publique sur ces pratiques, indignes d'une institution politique et surtout indignes des aspirations d'un territoire à plus de moyens éducatifs pour ses enfants. La subvention étant passée de 80 000 € il y a quelques années alors qu'il y avait 2500 licenciés en Haute-Corse à 15 000 € désormais alors qu'il y en a 3500 !

Les deux partenaires ont affirmé leur volonté de repartir du bon pied après la polémique de mars dernier.

Une convention, tenant compte à la fois des contraintes économiques et de l'importance du dispositif échiquéen dans le département, va être signée à court terme. (30 000 €).

L'aide accordée conduit quand même à dresser un constat somme toute moyen, essentiellement en raison de l'absence d'une véritable politique concertée et coordonnée de la part de l'institution. Ce manque de coordination, conjugué à la détérioration de la situation économique et financière, contribue à expliquer les difficultés rencontrées avec le CG 2B.

De nouvelles aides des municipalités dans le cadre de la réforme pour l'aménagement des nouveaux rythmes scolaires

La Ligue Corse d'Échecs s'est proposé d'animer des ateliers du jeu d'échecs dans le cadre de la réforme des Rythmes Scolaires au sein des écoles des municipalités d'Appietto, Basteliccaccia, Alata, Afa, Bastia, Bonifacio, Cauro, Folelli, Furiani, Ghisonaccia, Linguizetta, Lecci, Lucciana, Monticello, Monacia D'Aullène, Purtivechju, Sartène, Ventiseri, Venaco. Cette nouvelle manne financière conséquente a rapporté environ 40 000 € au budget 2014.

Débat de la C.A.Bastiaise sur la politique sportive, intervention de la Ligue

Mardi 8 octobre, pour la 1^{re} fois dans l'histoire sportive insulaire, une institution a associé tous les responsables des associations sportives de l'agglomération bastiaise à débattre et proposer une nouvelle politique sportive. Bel exemple de démocratie participative.

L'analyse de la Ligue bien accueillie par les participants



La ligue corse d'Echecs ne pouvait laisser passer une telle occasion. Son président est intervenu pour souligner l'importance de "*franchir des rubicons*" et "*rompre de façon radicale avec les anciennes approches*". Le tonnerre d'applaudissements qui a suivi son intervention en dit long sur l'état d'esprit de la centaine de responsables présents !

Voici un résumé de son discours :

« Nous tenons d'abord à féliciter la CAB pour cette initiative. Nous portons volontiers notre pierre à ce que nous espérons être les prémices d'une remise en cause fondamentale de l'approche du développement sportif et, par voie de conséquence, des critères d'aides aux associations sportives. Dans un monde en pleine

mutation, dans un environnement souvent traumatisant pour notre jeunesse, nous pensons que l'activité sportive est un moyen très efficace pour, non seulement de limiter la casse culturelle et sociale, mais aussi pour permettre aux jeunes de prendre plus confiance en eux et, donc, leur devenir collectif. C'est pourquoi nous proposons d'établir des priorités. Le rôle d'une institution, qu'il s'agisse d'une mairie, d'une communauté d'agglomération, d'un Territoire, est de prendre toute la mesure de ces enjeux et de définir d'autres orientations budgétaires. Nous ne voulons pas ouvrir de faciles polémiques. Nous n'ignorons pas non plus ce que représentent certains shows sportifs pour le moral d'un peuple. Mais nous savons aussi les conséquences souvent néfastes de cette illusion de développement sportif. Nous sommes donc favorables à ce que des rééquilibrages aient lieu. La CAB doit mieux soutenir toutes les associations sportives qui encadrent la jeunesse, qui font preuve de sérieux et de rigueur dans leur gestion. Nous ne prêchons pas uniquement pour notre paroisse. Nous savons aussi qu'une irresponsabilité dans la gestion des fonds publics et le choix de certaines aides est pénalisante. La récente conférence de presse du Maire de Bastia et du Président de la CAB est en ce point édifiante... »

Cet atelier sport a été animé, avec une grande efficacité, par **M. Patrick Bayeux**, consultant de la CAB. **François Tatti et Gilles Simeoni** ont affirmé, malgré un contexte économique délicat, de soutenir le monde sportif. Plusieurs décisions seront prises pour 2015, et largement préparées par toute une série de réunions.

Une synthèse des aides institutionnelles pour l'année 2014

Organismes institutionnels	Aides
CTC – Langues et culture corse	26 000 €
CTC- Formation	50 000 €
CTC - Sport	244 000 €

CNDS	8 600 €
CG 2 A - Fonctionnement	75 000 €
CG2A - Evènementiels	14 000 €
CG2A –Communication	15 000 €
CG2B – Fonctionnement	30 000 €
Rectorat de Corse	10 000 €
Inspection académique de Haute Corse et de Corse du Sud	-
Ministère de l'emploi (aide à l'embauche CAE)	13 000 €
Aide à l'emploi ADEC	14 000 €
ETAT - ACSE	1 800 €
Bastia	29 000 €
Purtivechju	11 700 €
Aiacciu	12 000 €
Bunifaziu	4 998 €
Communauté de l'Alta Rocca	3 500 €
Communauté du Cap Corse	1 500 €
Autres Municipalités – aides pour les interventions dans le cadre de l'aménagement des nouveaux rythmes scolaires. Les communes concernées Alata, Afa, Basteliccaccia, Cauro, Figari, Furiani, Folelli, Ghisonaccia, Linguizzetta, Lecci, Lucciana, Monticello, Monacia d'Aullène, Sartène, Venaco, Ventiseri.	40 000 €